



# Politique eau du groupe InVivo

## Dans un contexte de réchauffement climatique et de dérèglement des cycles de l'eau

et dont les conséquences menacent la planète, InVivo et ses filiales, s'engagent sur leurs activités et incitent la chaîne de valeur à une meilleure gestion de cette ressource naturelle non renouvelable.

## Nos 4 engagements

### 01

#### Réglementation

**Respecter les réglementations** concernant la gestion de la ressource en eau au sein des opérations (approvisionnement, utilisation, rejet).

### 02

#### Réduction des consommations

+ Procéder à la **diminution de son empreinte eau** (\*) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, avec une attention plus particulière sur les zones à risque de stress hydrique.

\*Empreinte eau : volume d'eau total nécessaire pour produire un produit ou un service

+ Organiser ses actions selon la séquence **Réduire, Recycler, Récupérer et Réutiliser** (4 R), pour garantir une gestion durable de la ressource en eau.

+ Recourir à tout type de technologie, éprouvée ou innovante, pour **mesurer et améliorer le pilotage** de nos installations ayant un impact sur notre empreinte eau.

### 03

#### Maîtrise des Rejets

**Limiter la perturbation du cycle naturel de l'eau**, notamment en contribuant à la restitution à la nature de l'eau utilisée pour nos process ou nos produits avec un niveau de qualité visant à l'atteinte d'un bon état écologique du milieu.





# Politique eau du groupe InVivo



## 04

### Communications

- + Inciter ses fournisseurs et clients à **déployer une gestion sobre et raisonnée** de la ressource en eau.
- + **Déployer ou soutenir des actions de communications** à destination de ses parties prenantes (internes comme externes), concernant la promotion d'une gestion sobre et raisonnée de la ressource en eau.

D'une manière générale, le groupe InVivo et l'ensemble de ses filiales s'engagent à :

- + Mettre en œuvre un modèle économique prenant en compte la juste valeur de l'eau, permettant de **favoriser les investissements** nécessaires pour atteindre l'engagement 1.
- + Prendre en considération **l'impact sur la ressource en eau** dans l'ensemble de ses investissements.
- + S'imposer un **devoir d'exemplarité** pour une gestion sobre, résiliente et concertée de la ressource en eau.



*Il est demandé à chaque métier de mettre en œuvre des organisations et d'allouer les moyens, humains et financiers, nécessaires de façon à définir et suivre des objectifs sur les thèmes les impactant, en accord avec les orientations du Groupe énoncées ci-dessus*



Cette politique a été signée le 16 janvier 2025  
par tous les membres du comité exécutif du groupe InVivo.